

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT MARTIN DE VALAMAS le 14 AVRIL 2021

LUTTE CONTRE LA COVID-19

DÉPLOIEMENT DES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID DANS LE CADRE D'UNE OPÉRATION DE DÉPISTAGE À SAINT MARTIN DE VALAMAS Salle des Activités Impasse du Moulinage Quartier Le Pont LE MARDI 20 AVRIL 2021 de 10 heures à 15 heures

Alors que la commune de **ST MARTIN DE VALAMAS et ses communes voisines** sont actuellement fortement impactées par la circulation du virus, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mandate une équipe de médiateurs de lutte anti-Covid **le MARDI 20 AVRIL 2021 à SAINT MARTIN DE VALAMAS Salle des Activités Impasse du Moulinage Quartier Le Pont**

Les médiateurs interviendront en complément des acteurs déjà mobilisés, pour renforcer les capacités de dépistages et les actions de prévention au plus près et ainsi freiner le plus rapidement possible la propagation du virus.

Ainsi dans le contexte sanitaire local et dans le cadre de la stratégie nationale « Tester- Alerter-Protéger », l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en lien avec la Préfecture de département mobilise les [médiateurs de lutte anti-Covid](#).

Ils interviendront pour effectuer des **dépistages, sensibiliser les habitants en délivrant les messages de prévention** (*que faire si on est positif au Covid ? Que faire si on est contact à risque ? combien de temps dure l'isolement, comment être accompagné ?*) **et pour identifier des personnes contacts**, en questionnant les personnes dont le test serait positif.

L'objectif est de casser le plus précocement possible les chaînes de transmission du virus.

DEPISTAGE COVID sans rendez-vous

Ouvert aux habitants de ST MARTIN et des communes voisines

Le MARDI 20 AVRIL 2021 de 10 heures à 15 heures

> Lieu : SAINT MARTIN DE VALAMAS

Salle des Activités

Impasse du Moulinage Quartier Le Pont

L'équipe de médiateurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) mobilisée dans cette mission, a été formée spécifiquement.

Le dépistage se fait sur la base du volontariat, il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Il s'agit de tests antigéniques réalisés par prélèvements naso-pharyngés, dont les résultats sont fournis dans la demi-heure, permettant ainsi de délivrer aussitôt toutes les recommandations adaptées au résultat des tests.

Les personnes doivent apporter leur carte vitale.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes (et les partenaires : communes, etc.) invite le plus grand nombre d'habitants du secteur à venir réaliser un dépistage.

Contacts presse

ARS Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 - ars-ara-presse@ars.sante.fr

Autres partenaires